

# Migrants : plus de 1 000 signatures sur la pétition

Ils sont arrivés dans l'île en octobre et y vivent entourés du soutien de nombreuses personnes. Face au risque d'expulsion des huit migrants, la Ligue des droits de l'homme mobilise.

Pour sa réunion mensuelle, la section noirmoutine de la Ligue des Droits de l'Homme avait élargi son public à des personnes concernées par le devenir des huit Afghans et Pakistanais hébergés depuis octobre à La Guérinière.

La principale question à l'ordre du jour portait sur les actions menées et à poursuivre pour aider ces réfugiés à ne pas être renvoyés dans le pays européen où ils ont déposé leurs empreintes, Italie ou Bulgarie. « L'Italie est saturée par le nombre de migrants et en Bulgarie, certains ont été emprisonnés, voire torturés », a expliqué Annie Brunel, la présidente de section.

« La pétition, lancée il y a une dizaine de jours, a déjà recueilli 1 035 signatures. C'est un excellent résultat qui nous permet d'espérer une meilleure visibilité et que ce chiffre va continuer de grossir », a-t-elle ajouté.

Pour mémoire, lors du démantèlement de la jungle de Calais, le gouvernement avait annoncé que les migrants, quel que soit le lieu où ils ont donné leurs empreintes, pourraient demander l'asile en France.

Certains préfets n'appliquent pas



Annie Brunel, à gauche, des membres de la section noirmoutine de la LDH et des sympathisants.

la directive dite de Dublin (le renvoi dans le pays d'entrée dans l'Union européenne). D'autres s'en tiennent à la directive Dublin, notamment en Vendée.

« La situation est urgente car la procédure s'est accélérée et c'est pour le 24 février que le premier de nos amis se verra remettre son billet d'avion » Un courrier a été adressé au Président de la République, au

Premier ministre et aux syndicats de la fonction publique « car il n'est pas normal que deux personnes en situation identique ne soient pas traitées de la même façon sur le territoire »

Les trois personnes concernées en premier lieu ont déposé un recours et M<sup>e</sup> Emmanuelle Neraudau, avocate à Nantes, a été saisie. Un des participants à la réunion résumait :

« On a accepté de les accueillir, ce n'est pas pour les renvoyer à sort peu enviable », un sentiment partagé par les nombreuses personnes qui apportent leur aide et leur soutien à ces migrants.

D'autres localités où les réfugiés sont menacés du même sort, luttent pour avoir gain de cause et que d'autres actions vont être mises en place.